



Promouvoir l'État de droit partout dans le monde

L'ACTION INTERNATIONALE DU BARREAU DU QUÉBEC

État de droit et gouvernance

Misant sur son expérience et sur l'approche canadienne, le Barreau du Québec collabore partout dans le monde à la mise en place d'une gouvernance démocratique et d'institutions fondées sur l'État de droit.

Fort de sa tradition bilingue (français et anglais) et bijuridique (droit civil et Common Law), le Barreau du Québec possède une vaste expertise déployée notamment en Hongrie, au Chili, en Serbie, au Vietnam, en Bolivie et au Mexique.

Le Barreau du Québec fait la promotion de l'État de droit au Canada.
Il est l'ordre professionnel des 24 000 avocats et avocates du Québec. Sa mission est de maximiser les liens de confiance entre les avocats, le public et l'État.

Renforcement de l'État de droit

Le Barreau du Québec déploie son expertise auprès de ses partenaires internationaux dans des champs d'action tels que :

- Organisation de la profession d'avocat
- Formation des avocats et de la magistrature
- Éthique et discipline
- Accès à la justice
- Indépendance de la magistrature et fonctionnement des tribunaux
- Programme d'assistance juridique
- Conditions de détention
- Promotion des droits de l'Homme
- Analyse de la législation nationale et de sa conformité aux normes internationales
- Transition d'un système inquisitoire à un système accusatoire
- Mécanismes de lutte contre l'impunité pour les violences commises
- Organisation d'élections

Fondements de l'État de droit

- Le gouvernement et ses mandataires sont assujettis à la loi.
- La protection des droits et des libertés fondamentales est assurée.
- Le droit est prévisible (les lois doivent être claires et publiques).
- Il y a un traitement égal de tous devant la loi. L'évaluation de ce principe implique notamment l'existence de tribunaux et de décideurs impartiaux et indépendants.
- Il y a accessibilité à la justice et une représentation efficace à moindres coûts.

Depuis 160 ans, le Barreau du Québec joue un rôle fondamental au Canada en veillant à la protection des valeurs qui sont à la base d'une société libre et démocratique, en protégeant l'équilibre souvent précaire entre les droits des citoyens et les pouvoirs de l'État, et en soutenant l'indépendance judiciaire et l'autorité des tribunaux.

Soyez partenaire du Barreau du Québec

Le Barreau du Québec est un partenaire de choix dans l'atteinte d'objectifs en matière de gouvernance et de renforcement d'un système fondé sur l'État de droit.

COMMUNIQUEZ AVEC LE BARREAU DU QUÉBEC POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

BARREAU DU QUÉBEC — INTERNATIONAL
445 boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec)
Canada H2Y 3T8

Téléphone : 1 514 954-3400, poste 3104
Télécopieur : 1 514 954-3407
international@barreau.qc.ca



Promoting the Rule of Law Throughout the World

THE QUÉBEC BAR'S INTERNATIONAL INITIATIVES

Rule of Law and Governance

Relying on its experience and on the Canadian approach, the Québec Bar is providing its cooperation throughout the world in order to establish democratic governance and institutions based on the rule of law.

Thanks to its bilingual (French and English) and bijural (civil law and common law) traditions, the Québec Bar has broad expertise which has been applied in countries such as Hungary, Chile, Serbia, Vietnam, Bolivia and Mexico.

The Québec Bar Promotes the Rule of Law in Canada.

It is the professional order for Québec's 24,000 lawyers. Its mission is to maximize the relationship of trust between lawyers, the public and the State.

Strengthening the Rule of Law

The Québec Bar offers its expertise to its international partners in the following areas:

- Organization of the legal profession
- Training of lawyers and judges
- Ethics and discipline
- Access to justice
- Independence of the judiciary and operation of the courts
- Legal assistance programs
- Conditions for holding persons in custody
- Promotion of human rights
- Analysis of national laws and their compliance with international standards
- Transition from an inquisitorial system to an adversarial system
- Mechanisms to fight impunity for violent acts
- Organization of elections

Basis for the Rule of Law

- The government and its agents are subject to the law.
- Protection of fundamental rights and freedoms is assured.
- The law is predictable (laws must be clear and public).
- Everyone is equal before the law. Applying this principle requires the existence of impartial and independent courts and decision-makers.
- There is access to justice and affordable and effective representation.

For 160 years, the Québec Bar has played a fundamental role in Canada by nurturing the values that are at the very core of a free and democratic society, protecting the often fragile balance between the rights of citizens and the powers of the State, and supporting judicial independence and the authority of the courts.

Be a Partner of the Québec Bar

The Québec Bar is an ideal partner for achieving the objectives of governance and strengthening of a system based on the rule of law.

FOR MORE INFORMATION, PLEASE CONTACT THE QUÉBEC BAR:

BARREAU DU QUÉBEC — INTERNATIONAL
445 Saint-Laurent Boulevard
Montreal, Québec
Canada H2Y 3T8

Tel.: 1 514 954-3400, ext. 3104
Fax: 1 514 954-3407
international@barreau.qc.ca